

---

## Mémoire de guerre et nouvelles pratiques culturelles sous la III<sup>e</sup> République : l'exemple du monument aux morts de 1870 à Marseille

Rémi Dalisson

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/6891>

DOI : 10.4000/cdlm.6891

ISSN : 1773-0201

### Éditeur

Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

### Édition imprimée

Date de publication : 15 juin 2013

Pagination : 383-399

ISSN : 0395-9317

### Référence électronique

Rémi Dalisson, « Mémoire de guerre et nouvelles pratiques culturelles sous la III<sup>e</sup> République : l'exemple du monument aux morts de 1870 à Marseille », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 86 | 2013, mis en ligne le 15 décembre 2013, consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/6891> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cdlm.6891>

---

Ce document a été généré automatiquement le 8 septembre 2020.

© Tous droits réservés

---

# Mémoire de guerre et nouvelles pratiques culturelles sous la III<sup>e</sup> République : l'exemple du monument aux morts de 1870 à Marseille

Rémi Dalisson

---

- 1 La question de la mémoire de guerre et des combattants de 1870 se pose dès la signature du traité de paix entre la France et l'Empire allemand. Son article 16, qui stipule que « les deux gouvernements français et allemand s'engagent réciproquement à faire respecter et entretenir les tombes des soldats ensevelis sur leurs territoires respectifs », ouvre la porte à des constructions régimentaires sur les lieux des combats ainsi que dans les cimetières et donc, dans un avenir proche, à des monuments commémoratifs<sup>1</sup> qu'il faudra inaugurer. Dans les deux pays, et nous nous intéresserons ici à la seule France, une politique de la mémoire de guerre se met immédiatement en place pour honorer l'ensemble des combattants, soldats compris, et non plus les seuls officiers. Si, du côté allemand, la chose est aisée, puisqu'il s'agit de commémorer une victoire, pour la France la question est complexe. Comment et pourquoi commémorer une défaite ? Selon quelles modalités, avec quels acteurs et pour délivrer quel message ? Ces incertitudes se trouvent, en outre, immédiatement compliquées par l'instabilité politique qui succède à la défaite.
- 2 La politique commémorative de la guerre de 1870 connaît deux époques distinctes. La première va de la défaite militaire à la victoire politique et symbolique de la République bien incarnée par la loi du 6 juillet 1880, qui instaure la première fête nationale et unitaire du régime, l'anniversaire de la prise de la Bastille<sup>2</sup>. Elle pose les jalons de la politique monumentale et commémorative de la guerre marquée dans un premier temps par la place de l'Église et du souvenir personnel des morts. La seconde court des années 1885 à la Grande Guerre et voit une républicanisation des monuments et de

leurs inaugurations qui n'honorent plus les seuls morts et la douleur, mais bien la Revanche et la patrie *républicaine*. Le monument aux morts, dit « des mobiles », de Marseille relève de cette seconde période. Mais son érection, sa signification et son devenir ne peuvent se comprendre sans revenir sur la première époque de la commémoration du conflit, qui inaugure une politique mémorielle et civique servant de matrice à celle de la Grande Guerre.

## Mémoire de guerre et politique des monuments aux morts

- 3 À peine la guerre achevée, les premiers monuments honorant les « morts pour la France » sortent de terre. S'il s'agit de surmonter la douleur et de faire le deuil de la nation comme des individus, c'est surtout une démarche politique destinée à provoquer une *catharsis* civique. Ces monuments sont vite inaugurés par des fêtes locales qui incarnent l'ambivalence d'un pays en quête d'identité et de stabilité politique. C'est la première fois que la France tente de « célébrer » une défaite, paradoxe politique et scénographique que seule une projection vers l'avenir (la Revanche) peut résoudre. Le pays invente donc une scénographie festive signifiante, centrée sur l'idée de la Revanche, des douleurs rédemptrices et de la guerre juste.

## Volonté mémorielle, héritages culturels et poids de l'Église

- 4 Dès 1871, un phénomène inédit apparaît : l'édification d'une mémoire de pierre, d'une mémoire monumentale de guerre animée par la base, par les communes ou les compagnons d'armes des victimes, sans que l'État n'y intervienne dans un premier temps. Cette prise de possession locale de la mémoire de guerre tient aux caractéristiques du conflit, notamment à la levée de bataillons régionaux par département, qui préserve les liens et les sociabilités communales et cantonales. Ajoutons que les conditions économiques ne sont pas favorables à une aide d'État, quand la priorité est à la reconstruction et au paiement des indemnités de guerre.
- 5 Ce précoce mouvement de construction, souvent par souscription publique, a cependant un héritage, y compris à l'étranger<sup>1</sup>. En ce qui concerne la France, depuis la guerre de Crimée, les communes, et non l'État, érigent de petits monuments commémoratifs, souvent dans des cimetières, selon l'origine des défunts. On trouve ainsi de petites pyramides ou stèles dédiées à la guerre de Crimée en Gironde, à Barsac ou Podensac, édifices sur lesquels le nom des morts tombés en Italie et dans les conflits coloniaux, notamment algérien, a parfois été ajouté. Quelques édifices avaient même été érigés au siècle précédent pour de grandes victoires, monarchiques avec le monument de Fontenoy inauguré en 1750 pour célébrer la conquête des Pays-Bas, ou républicaines avec le monument de Valmy. Mais il s'agissait soit de victoires, toujours aisées à fêter, soit de guerres lointaines destinées à promouvoir le prestige national hors des frontières. On honorait surtout un seul héros, comme Nelson avec sa colonne londonienne érigée en 1842 ou les officiers sur l'Arc de triomphe érigé en 1806, mais jamais les simples soldats, comme s'ils s'étaient « volatilisés et avec eux le souvenir de leur cause »<sup>2</sup>. Les rares fois où les monuments honoraient des combattants, ils étaient consensuels : il s'agissait certes de célébrer les morts, mais surtout de donner un sens à leur décès et de rendre la douleur supportable en la justifiant par une cause supérieure,

l'Empire pour la Crimée et l'Algérie, la République pour Valmy ou le souverain – et donc la France – pour Fontenoy. Ainsi naquit une sorte de « didactique de la mort » où les héros incarnaient un idéal qu'un monument de pierre rappelait de manière plus ou moins lisible.

- 6 Mais, dès l'automne 1871, cette ébauche est dépassée par les nouveaux monuments, essentiellement sur les lieux des batailles et des affrontements marquants. Ce vaste mouvement de construction poussé par la base, quasi spontané, est l'œuvre des compagnons des défunts, de leur famille et, souvent, de l'Église. On peut parler d'érection spontanée de monuments dans les « petites patries », constructions modestes suivies d'inaugurations, de commémorations de la souffrance, de célébrations doloristes et compassionnelles. C'est l'individu unique, le régiment particulier et la communauté locale qui sont alors honorés. Pour que la disparition, qui détruit une partie des sociabilités locales, ne soit pas vaine, c'est Dieu, à défaut d'une patrie et d'une nation alors incertaines, qui doit accueillir les martyrs. Ces érections/inaugurations deviennent des célébrations de guerre de substitution. Pendant que les hommes politiques parisiens gèrent l'occupation et négocient avec les Allemands, pendant que les monarchistes s'écharpent sur les symboles ou préséances et que les républicains tentent de se reconstruire sur les ruines de la Commune, les municipalités doivent gérer leur douleur et tenter de survivre à l'absence.
- 7 La période 1871-1873, celle de l'incertitude la plus grande sur la nature des institutions, du double choc de la défaite et de la peine, concentre près de 5 % de ces constructions et commémorations. Les plus précoces, en Eure-et-Loir, dans le Loiret, les Vosges ou la Moselle datent de septembre 1871, trois mois après la signature du traité de Francfort et sont marquées par la religion avec des croix qui surmontent les monuments comme à Gravelines en 1873. Ce sont les curés, les premiers à soutenir les familles, qui, avec les anciens soldats, financent ces premiers édifices, à la charge des communes selon le décret impérial du 23 prairial an XII (12 juin 1804)<sup>3</sup>. Les religieux, qui ont déjà célébré des services funèbres au printemps 1871, juste après les hostilités<sup>4</sup>, orientent logiquement les constructions vers une religiosité consolante. Le prêtre de Cercottes, dans le Loiret, explique ainsi en décembre 1871 :
- Je leur ai promis [aux soldats de la Loire] dès le commencement un monument. N'osant rien, à cause de nos immenses désastres, rien espérer de la charité publique, c'est à leurs inconsolables familles que je me suis adressé<sup>5</sup>.
- 8 Il existe fort peu de constructions dans les régions éloignées du front comme la Provence : de 1871 à 1875, la totalité des monuments voit le jour dans des régions qui furent occupées (Loiret, Seine-Inférieure), annexées (Bas-Rhin, Moselle) ou théâtres de combats (région parisienne, Vosges). Passé ce moment de consolation religieuse et d'inaugurations que l'on ne peut qualifier de fêtes, même si l'on y évoque quelques batailles gagnées, le mouvement de constructions ralentit. Il se structure cependant avec la loi du 4 avril 1873 relative à la conservation des tombes de soldats morts pendant la guerre de 1870-1871. En permettant à l'État d'acheter des parcelles de cimetières, ou d'exproprier les terrains non-clos où se trouvent des tombes de soldats, elle officialise et étatique le mouvement mémoriel de ces proto-monuments. Les tombes collectives ou personnelles commencent alors à s'embellir, à s'orner de grillages en fonte, avec une plaque portant la mention : « tombes militaires-loi du 4 avril 1873 ». Une mise en scène édifiante de la mort du soldat anonyme émerge avec les premiers obélisques et stèles géantes en pierre. Mais il reste à en déterminer le sens qui ne peut rester uniquement religieux. C'est le rôle de la République, consolidée à partir du

premier 14 juillet, en 1880, début du second mouvement de construction de monuments de 1870 qu'il s'agit ici d'interroger.

## La républicanisation d'un mouvement mémoriel national

- 9 La seconde vague de construction et de fêtes de la Revanche s'ouvre avec la victoire républicaine : le premier monument mémoriel ainsi républicanisé voit le jour en Haute-Garonne et est inauguré en 1876, année de victoire électorale des républicains aux élections législatives. Puis le mouvement se renforce surtout en 1880-1881, avec les premières célébrations du 14 juillet. Cette année-là, de nombreux départements méridionaux (Alpes-Maritimes, Corrèze, Gironde, Hautes-Alpes, Lot, Lot-et-Garonne et Rhône) ayant fourni des troupes pour les combats du Nord élèvent des monuments au conflit. Il en va ainsi à Lyon, en septembre 1880, mais aussi à Brive (dont le monument est inauguré l'année suivante, le 14 juillet) ou à Cahors qui jumelle son monument avec celui de l'enfant du pays, symbole de la défense républicaine, Léon Gambetta. On pourrait y ajouter celui d'Agen, inauguré au mois d'août 1883.
- 10 Dès lors, plus rien n'arrête cette vague mémorielle et monumentale qui se veut complémentaire de l'école civique, des associations (notamment de tir et de gymnastique) et de l'armée de conscription. Ce n'est plus la résurrection du soldat que l'on célèbre, mais celle de la Patrie républicaine tout entière. Pour cela, la mémoire officielle se structure autour d'associations comme Le Souvenir Français, fondé en 1887 par l'instituteur alsacien Hubert Niessen, qui se place dans le sillage de cette politique mémorielle et monumentale. Il revendique par exemple l'héritage des Dames de Metz, qui veillent au souvenir des soldats morts<sup>6</sup> à Chambières et Metz. Il s'agit de maintenir le souvenir des combattants de 1870, tout en prouvant l'attachement des « provinces perdues », sinon à la République, du moins à la nation. Ce faisant, il succède à de nombreuses associations locales de combattants (ainsi la Société des volontaires de 1870-1871 de la Seine, créée en août 1872) qui tentent de faciliter l'érection de monuments aux morts. C'est l'une des premières sociétés qui prend le statut d'association loi 1901 d'utilité publique pour conserver le souvenir des morts pour la France, entretenir les monuments à leur gloire et transmettre leur souvenir en vue de la Revanche, puisqu'il entend, selon ses statuts, « honorer les combattants de 1870 animés par le maintien de l'intégrité du sol national ». Le 1<sup>er</sup> février 1906, le Souvenir est reconnu d'utilité publique, sous le haut patronage du président de la République.
- 11 Car le gouvernement républicain relaie ce mouvement mémoriel par le biais des associations laïques et de tir, par l'école, mais aussi par les sociétés gymniques et patriotiques et, indirectement, par les ligues. Ainsi, le ministre de l'Instruction publique Paul Bert créa, en janvier 1882, une éphémère Commission d'éducation militaire pour promouvoir les valeurs patriotiques et militaires dès l'école primaire. Outre Félix Faure, elle est dirigée par Henri Martin, historien nationaliste, et Paul Déroulède, ancien combattant, inlassable militant de la Revanche et du nationalisme agressif, deux partisans d'une mémoire de pierre de 1870 propre à garder les populations en état de mobilisation latente. Ces deux militants revanchards fondent, lors d'une fête de gymnastique le 18 mai 1882, la Ligue des patriotes<sup>7</sup>, émanation de la Commission ; ils se répandent en propos mobilisateurs dans leur hebdomadaire *Le Drapeau*. Le périodique, qui reprend la devise du mouvement « Qui Vive ? La France ! », connaît une large audience. Paul Bert y célèbre l'éducation civique le 10 août 1882, en

se déclarant « chauvin [...] qui porte dans son cœur le culte de la Patrie, décidé à sacrifier tout pour elle, même sa vie [...] et qui pense à ses frères séparés comme l'amputé » ; Hugo y publie « À ceux qui reparlent de Fraternité »<sup>8</sup>, le 3 mars 1883, et on y retrouve des républicains laïques comme Buisson, Berthelot ou Gambetta. La Ligue devient un mouvement de masse qui revendique 200 000 adhérents en 1887 et regroupe d'innombrables sociétés de gymnastique et de tir, destinées à donner une formation paramilitaire aux Français en vue de la Revanche. Cette militance revancharde et didactico-civique jouit du soutien du pouvoir puisque les sociétés de gymnastique, et donc la Ligue, sont défendues par Jules Ferry, lequel fait distribuer en 1882 dans les écoles 20 000 exemplaires des *Chants du soldat*<sup>9</sup> qui fondent le « nationalisme de revanche »<sup>10</sup>. Ainsi cautionnée par l'État, la Ligue diffuse son objectif patriotique et revancharde dans toute la société, mobilise la jeunesse, inculque « l'esprit civique et l'amour de la patrie » aux enfants des écoles. Le mouvement figure toujours en bonne place dans les cérémonies d'inaugurations de monuments aux morts de 1870, lui qui entendait, selon ses statuts, organiser des « fêtes patriotiques ».

- 12 Ce militantisme commémoratif de la Revanche est aussi celui des Bataillons scolaires qui répondent au souhait de Gambetta « de rapprocher l'instituteur du militaire », pour préparer la Revanche. Ce mouvement dure une dizaine d'années<sup>11</sup> et devient la vedette des 14 juillet et des inaugurations de monuments aux morts de 1870, où il incarne « la Revanche qui passe ». Partout, ces petits soldats en devenir se rassemblent devant les monuments et rendent hommage aux disparus, en chantant les paroles apprises à l'école : « Nous sommes les petits soldats du bataillon de l'espérance, nous exerçons nos petits bras à venger l'honneur de la France »<sup>12</sup>.
- 13 Car, ainsi que le montre la courbe des inaugurations<sup>13</sup>, une fois les inaugurations des premiers 14 juillet passées, le mouvement ne faiblit pas, bien au contraire. Il stagne à un haut niveau, notamment au moment du boulangisme<sup>14</sup>, puis croît régulièrement pour atteindre son apogée sous l'affaire Dreyfus, quand République, nationalisme revancharde et anti-germanisme mâtiné d'antisémitisme se confondent. La période de l'Affaire concentre près d'un quart des inaugurations de monuments aux morts de 1870, facilitées par les lois sur les associations qui voient les sociétés d'Anciens combattants se multiplier et Le Souvenir Français prendre son essor. Ainsi est fondée à Marseille le 14 octobre 1893 l'Association patriotique des Alsaciens-Lorrains en Provence dont le slogan est : « France ! Alsace ! Lorraine ! 1871-189... », qui place en exergue la phrase : « la revendication de nos droits reste à jamais ouverte à tous et à chacun ». L'année suivante, apparaît la Société patriotique des Alsaciens-Lorrains de Marseille<sup>15</sup>. La veille de la Grande Guerre confirme cette tendance : la période 1907-1914 concentre plus d'un cinquième de ces inaugurations militaro-civiques. Celle, en grande pompe, du monument aux morts français de Wissembourg, le 16 octobre 1909, dans l'Alsace annexée, résume ce nationalisme revancharde totalement républicanisé et parfaitement intégré aux outils culturels et pédagogiques du régime.
- 14 Enfin, la géographie du mouvement est claire : à partir du premier 14 juillet<sup>16</sup>, l'extension des inaugurations est régulière, dans le sillon de la République triomphante. À partir des zones de combat, le pays se couvre progressivement de monuments et pas un département n'y échappe. Plus les années passent, plus les constructions/inaugurations se répandent au Sud du pays, surtout à partir des années 1890, au lendemain de la mort de Boulanger et sur fond de montée en puissance des radicaux. Certes, le mouvement est largement urbain, mais à partir des années 1890, les petites

villes, parfois chefs-lieux de cantons (Ruffec en Charentes en 1888, Nolay en Côte-d'Or, Vervins dans l'Aisne en 1900, ou Riberac en Dordogne en 1910) prennent le relais des préfectures et assurent un bon maillage du territoire en la matière, y compris dans des villages (Rimogne dans les Ardennes en 1904, Varize dans l'Eure-et-Loire en 1901). C'est dans ce mouvement que se situe le monument de Marseille, inauguré à la veille de la période record de constructions monumentales, et qui marque l'arrivée de cette pratique monumentale sur les rives de la Méditerranée.

## Les leçons du cas marseillais : enjeux et pratiques des fêtes d'inaugurations de monuments aux morts de 1870

- 15 Dans un pays où « la Revanche est Reine de France » (Maurras) grâce aux écoles<sup>1</sup>, à la conscription et à la presse, dans une République où les monuments aux morts de 1870 inaugurés en grande pompe se multiplient, celui de Marseille est, par sa construction, son esthétique et son rituel, tout à fait représentatif de la culture de la mémoire de la guerre de 1870.

### Un monument emblématique

- 16 Le 8 décembre 1891, en pleine période de commémoration des centennaires républicains<sup>2</sup>, dans une ville dirigée par Félix Baret, ancien-combattant et capitaine des Mobiles en 1870, le conseiller municipal Girard prend la parole. Il présente un rapport ayant pour objet : « l'érection d'un monument à la mémoire des enfants des Bouches-du-Rhône morts pour la Patrie en 1870-1871 ». Son discours reflète la fonction mémorielle et civique de ces érections :

Les souvenirs douloureux que la France eut à soutenir en 1870-1871 sont demeurés, après vingt ans, avec leur énergie primitive dans l'esprit de nos concitoyens parce que tous les citoyens furent atteints par ce désastre<sup>3</sup>.

- 17 Cette insistance sur la citoyenneté et la douleur dit tout d'un projet marseillais déjà fort ancien, mais que les luttes d'influences entre les « entrepreneurs de mémoire » (Johan Michel) que sont l'Église, l'État, l'armée et la municipalité, chacun voulant conserver le monopole de la mémoire combattante, ont longtemps entravé.
- 18 Dans la fièvre des préparatifs du centenaire de la Révolution française, en janvier 1888, lors d'un banquet anniversaire de la bataille du 6 janvier 1871, des anciens combattants du 4<sup>e</sup> bataillon du 45<sup>e</sup> régiment de marche marseillais avaient demandé à la municipalité l'autorisation d'élever, sur leurs deniers, un monument à la mémoire de leurs camarades morts au combat. D'autres demandes régimentaires menaçant d'affluer sur les bureaux des services compétents, le maire décide de créer un Comité des Anciens Combattants de 1870-1871 pour honorer par un seul monument tous les soldats de Marseille et du département morts au combat. Le Comité, dirigé par Faucon, ancien-combattant de 1870, permet aussi d'augmenter les fonds nécessaires à l'œuvre grâce à une souscription publique, moyen classique et commode pour ce genre d'entreprise. Le projet est, il est vrai, coûteux : le devis présenté par l'architecte est estimé au total à 65 000 francs<sup>4</sup>. À la souscription de particuliers qui offrirent des sommes allant de 15 centimes à 200 francs, s'ajoutent donc des subventions du Conseil général (5 000 francs), de l'État (18 000 francs), de nombreux cercles républicains, des

sociétés locales et nationales de combattants, des sociétés gymniques, sportives et de tir et d'associations laïques ou historiques, sans oublier la presse locale. Les petites sommes de moins de 200 francs représentent environ un cinquième du total récolté, signe d'un réel engouement populaire<sup>5</sup>. Signe du consensus, sinon revancharde, du moins patriotique qui règne, le clergé verse une subvention au projet d'une ville aux dirigeants pourtant assez anticléricaux. La commune la plus riche du département, Marseille, complète la somme par une subvention spéciale de 20 000 francs votée en décembre 1891<sup>6</sup> qui en fait la propriétaire de l'œuvre. Il y eut 47 000 souscripteurs dans tout le département et, à la clôture de la souscription en février 1892, le total de 79 193,24 francs<sup>7</sup> dépasse les prévisions les plus optimistes.

- 19 Si Marseille et le département n'ont pas été directement touchés par le conflit, ils n'en ont pas moins participé aux combats comme les autres départements. Les Bouches-du-Rhône perdirent entre 1 050 et 1 100 hommes sur plus de 30 000 combattants<sup>8</sup> et ses soldats participèrent à une quarantaine de combats, dont la répression du soulèvement en Algérie où trois bataillons de gardes mobiles provençaux furent envoyés à Constantine. Le département prit part à toutes les formes de combats de la guerre, via ses bataillons de l'armée régulière (8 914 hommes de la garde mobile), ses bataillons de gardes nationaux (13 290 hommes) et ses francs-tireurs comme les Francs-tireurs provençaux (1 200 hommes à eux seuls), les Francs-tireurs de l'Égalité ou la Guérilla de Marseille qui combattirent dans les Vosges, le Doubs, la Côte-d'Or, la Haute Marne et le Loiret<sup>9</sup>. Il y avait là de quoi montrer que « les enfants des Bouches-du-Rhône ne furent pas les derniers à contribuer à la défense de la Patrie et [qu'] il est juste qu'un monument fût élevé en leur honneur [...] qui parlera à l'âme de tous les patriotes »<sup>10</sup>.
- 20 Les travaux débutent le 24 février 1892, peu de temps avant l'élection au mois de mai du nouveau maire socialiste, Siméon Flaissières<sup>11</sup> qui supervise les travaux qui durent jusqu'au 30 décembre 1893. Le choix de l'emplacement est âprement discuté<sup>12</sup>. Le Comité retient finalement le croisement du haut des allées de Meilhan et des Capucines<sup>13</sup>, où il y a peu d'aménagements à faire. Face au futur monument, se trouve l'église Saint-Vincent de Paul / des Réformés érigée en 1869 sur l'ancien couvent des Augustins réformés et qui vient d'être consacrée en 1888, ce qui ne manque pas de soulever des réticences. Cet espace est cependant idéal, large, arboré et bien situé dans la ville, lieu de promenades bien doté en salles de divertissements, endroit de spectacles civiques (le kiosque à musique y fut construit en 1911) ou populaires (la foire des santons s'y tient depuis 1883). Ce lieu allait d'ailleurs symboliquement devenir, après la Grande Guerre, le square Verdun comme pour achever la guerre de 1870 par le retour des « Provinces perdues » à la mère patrie. Le funeste échec et ses sacrifices étaient ainsi légitimés, et la mémoire de la défaite comme absorbée, voire gommée, par celle de Verdun, celle de la République consolidée. L'endroit, desservi par le tramway, est bien décrit par *L'Illustration* :
- Asseyez-vous à midi, à l'heure de l'absinthe, sur la terrasse d'un des somptueux cafés qui la bordent, et observez. Tout y est bruit, tout y est lumière, tout y est vie [...]; des conversations s'entament dans toutes les langues du monde et des mimiques se dessinent qui accompagnent les conversations. Tout scintille, tout vibre, tout éclate ; l'œil et l'oreille ont peine à suivre ce mouvement endiable<sup>14</sup>.
- 21 Le monument s'inscrit dans la période de républicanisation du souvenir de la défaite de 1870 et de sa nécessaire Revanche, pris en charge par l'État qui fournit presque un quart des fonds. Ce n'est plus le seul deuil qui prime, ni sa mémoire religieuse, mais bien la République triomphante et ses enfants éduqués par la « communale » en vue du

grand jour du sacrifice patriotique. La réalisation du groupe est confiée à Gaudensi Allar pour l'architecture et aux sculpteurs Constant Roux et surtout au grand prix de Rome et ancien-combattant Jean Turcan<sup>15</sup>. L'impressionnant ensemble de plus de 13 mètres est composé de trois parties. Une tour surmontée d'une imposante allégorie en bronze de la France ; quatre groupes en pierre de Lens, en haut-relief, qui rassemblent dix-sept personnages de 2,40 m, des soldats au combat, qui sied au message de l'œuvre ; et quatre piédestaux crénelés à la base qui ceinturent le groupe et bordent un petit bassin. Tous quatre sont ornés des armes des villes de Marseille, Aix, Arles et Tarascon. Pour achever de fonder l'identité locale et provençale du groupe, les noms des chefs-lieux de canton des Bouches-du-Rhône entourent la base du monument au centre d'un bassin remplacé le 2 février 1904 par une bande gazonnée.

- 22 C'est bien un monument polysémique et militant qui s'élève. Il illustre d'abord un message national et civique conforme aux canons républicains pour qui la France est formée de « petites patries » (les piédestaux, les chefs-lieux), espaces locaux et régionaux de l'identité locale que la République respecte et magnifie, car ils symbolisent l'enracinement du pays, sa richesse locale et la force de ses particularismes<sup>16</sup> mis en exergue par le *Tour de la France par deux enfants*. Mais ces identités locales doivent se fondre dans une collectivité transcendante qui fédère les particularismes de ce vieux pays pétri d'histoire. Cette tâche incombe à l'école, par l'apprentissage du français, à l'histoire « lavissienne », aux sociétés et à l'armée, bref à la République. Il y a donc une montée régulière des provinces, le socle du groupe, vers la République en majesté, au sommet. Et l'étape vers cet accomplissement est représentée par le groupe de guerriers qui symbolise la guerre de 1870, étape fondatrice et sacrificielle vers la Revanche et l'inéluctable triomphe républicain. Cette étape combattante est représentée par les quatre groupes de soldats qui entourent le pilier central et qui appartiennent à toutes les armes : des « lignards », des « moblots » selon la terminologie d'alors, des marins, des francs-tireurs. Tous ont des postures à la fois belliqueuses et en mouvement. Ainsi, un marin arme son fusil du côté des allées des Capucines, du côté des allées de Meilhan un fantassin charge et piétine un prussien, sur le devant un officier commande la charge sabre à la main. À leurs pieds, des cadavres ennemis, des armes diverses (sabres, fusils). Tous sont dressés pour défendre la Patrie et protéger la déesse qui les domine : la patrie républicaine, « se préparant à de futures revanches » selon la presse locale, ce que confirment les auteurs :

Allar, qui est un homme de goût et de mesure, [fait] observer que l'on pourrait supprimer le Prussien que l'on piétine sans nuire à l'idée *patriotique*, mais Turcan [demeure] inflexible<sup>17</sup>.

- 23 La gigantesque (3,85 m) statue de *La France armée* est un substitut patriotique à une République, sorte de *Marianne* marseillaise inavouée<sup>18</sup>. Elle en a tous les canons orthodoxes, républicains et militants : elle étend son glaive protecteur devant elle pour protéger le territoire et la Patrie, mais aussi pour attaquer et reprendre les provinces perdues. Et que l'épée soit pointée en un signe de défi sur l'Église des Réformés ne choque guère en ces temps de lutte anticléricale et de préparation de la loi de Séparation. La France tient les Trois couleurs à demi déployées, serrées contre elle, comme on partirait à l'assaut. Le drapeau n'est pas (ou plus) en berne, il ne demande qu'à se déployer dans la Revanche, et il s'agit bien de « l'étendard sanglant levé » de la *Marseillaise*, chant national officiel depuis quinze ans et codifié par une commission mise sur pied par le général Boulanger en 1887. La poitrine de la fière déesse est généreuse et nourricière, offerte et découverte en un signe de radicalité militante,

voire révolutionnaire, selon Maurice Agulhon<sup>19</sup>. Sa couronne des lauriers de la victoire, promise en Alsace-Moselle, mais déjà réalisée dans la société et ses écoles, de même que son casque, deviennent une sorte de substitut à son célèbre bonnet phrygien émancipateur. Le message est parachevé par des inscriptions sur la colonne et la base du monument. Sur la colonne est inscrite la dédicace : « aux enfants des Bouches-du-Rhône morts pour la Patrie pendant la guerre de 1870-1871 » et, au dessous, la liste des principaux souscripteurs et des membres du Comité. Enfin, les noms des combats auxquels les Provençaux participèrent. Sur le socle, des inscriptions relatives au Comité, aux unités combattantes et aux lieux des combats.

- 24 C'est bien l'ensemble des soldats morts au combat, et non plus leurs seuls chefs, qui sont honorés par la République tout entière, prête à les venger. Il ne reste au régime, expert en spectacles édifiants<sup>20</sup>, qu'à parachever son message didactique et civique par une belle fête d'inauguration qui sera l'apothéose de la républicanisation du souvenir de 1870 et de la Revanche.

### Une inauguration signifiante et prémonitoire

- 25 L'article du *Petit Provençal* qui résume la première des deux journées de cérémonies, du dimanche 25 au lundi 26 mars 1894, soit la date exacte de la célébration pascale, ce que l'Église apprécie fort peu, commence ainsi :

Les fêtes de ce genre sont un exutoire pour notre patriotisme. La campagne si désastreuse de 1870-1871 [...] a aussi admirablement mis en lumière les qualités maîtresses de notre race, le courage indomptable des petits soldats de la France. [...] C'est au peuple seul que revient l'honneur des fêtes. [...] C'étaient les enfants du peuple qui tombèrent sous les balles prussiennes et c'était au peuple seul qu'il appartenait d'honorer ses morts<sup>21</sup>.

- 26 Le patriotisme de l'inauguration festive est clairement assumé, tout comme le caractère messianique de la Revanche d'une nation unie (le « peuple »), sans oublier une discrète allusion à la mobilisation, scolaire et sociétale, de la jeunesse française.
- 27 La cérémonie d'inauguration doit être exemplaire et s'inscrire dans le catéchisme civique que sont les fêtes nationales républicaines. Tout est donc conforme à la vulgate patriotique, civique et militante des fêtes nationales régulières (le 14 juillet, ses remises de drapeaux et de prix scolaires) ou occasionnelles (les centenaires de la Révolution, les fêtes en l'honneur de Gambetta, Ferry, Michelet ou Hugo, ou aux écoles et à l'armée). Elle s'inscrit dans le vaste mouvement des fêtes de la Revanche qui s'étend partout autour des monuments, des villes recevant la médaille militaire à titre collectif ou de héros locaux (le général Raoult à Meaux par exemple).
- 28 La cérémonie provençale mobilise la région entière. La semaine précédant la fête marseillaise est ainsi marquée par un florilège de cérémonies locales patriotiques. À Martigues, lors de l'enterrement d'un militant républicain, à Chateaufort autour d'une chanteuse patriotique, Madame Bréham, ou à Salon avec la réception du drapeau des Anciens combattants, conviés à Marseille et accompagnés de l'Harmonie Salonaise et de la garnison.
- 29 Dans la capitale phocéenne, les préparatifs vont bon train : les grandes artères sont pavées de tricolore au sommet de mâts, les affiches fleurissent et de nombreuses maisons particulières sont pourvues de drapeaux, voire de lampions. Dès le 24 au soir,

alors que les trains amènent la foule (la presse parle de 16 000 arrivées en gare Saint-Charles et le lendemain de 9 000), la ville est parcourue de myriades de badauds.

- 30 Le lendemain, 25 mars, comme l'annonce le programme<sup>22</sup> du Comité vendu 15 centimes, en ce jour pascal qui réunit les chrétiens, les réjouissances prévues commencent. Les délégations arrivent par les trains du matin de toute la région et de la capitale, et les spectateurs prennent possession de la ville en fête. C'est une journée de préparation ludique à la grande inauguration du lendemain. Elle se divise en deux parties, un festival musical au quinconce des allées au pied du monument encore voilé, et une solennité artistique au théâtre Vallette. Le festival, avec la musique de la Flotte est pris en charge par la société orphéonique *Les Moissonneurs* et la société patriotique *Le gymnaste Club* chargé de républicaniser un répertoire alternant pièces classiques et grands airs républicains. Puis en fin de journée, deux retraites aux flambeaux, avec drapeaux tricolores, de nombreux scolaires et les étendards des sociétés tracent un parcours civique urbain. Elles empruntent les grands axes (cours de Belsunce, boulevard de la Madeleine, Cannebière, quai du port...), les rues aux noms républicains (rue de la République) et les lieux de pouvoirs (place de la préfecture, place Centrale) avant de se disloquer devant le théâtre Valette. La « solennité artistique » musicale, avec airs d'opéra et de variétés par les chanteurs de l'Opéra, du Grand-Théâtre et des Variétés, y achève de préparer le grand jour d'hommage républicain. Mais elle coûte un franc et ne connaît, à l'inverse de celle du matin qui est gratuite, qu'un succès modeste, car les autres attractions du jour grèvent les budgets de familles populaires également peu coutumières de ces pratiques musicales d'élite.
- 31 Le lundi de Pâques, 26 mars, le grand spectacle civique et républicain de l'inauguration prend tout son sens. Le matin à 9 heures est donnée une messe à l'église des Réformés qui fait beaucoup jaser. De nombreux membres des pouvoirs publics refusent d'y assister au nom de la laïcité, et les radicaux et les socialistes, dont le maire, critiquent le monopole catholique des cérémonies religieuses, alors que « parmi les enfants des Bouches-du-Rhône morts pendant la guerre [...], il y en avait de toutes les confessions »<sup>23</sup>. Certains affirment même qu'il eut mieux valu ne pas faire de messe. Mais en ces journées pascales, et alors que le clergé est convié aux fêtes et a subventionné en partie le monument, c'eût été un *casus belli* gênant. La messe est donc bien suivie, en présence de tous les dignitaires catholiques, du général Vaulgrenant, qui représente le ministère de la Guerre que la sulfureuse réputation socialisante de Marseille a découragé, et du préfet. Et, après les chants religieux, les ecclésiastiques ont la sagesse de programmer la poésie de Victor Hugo, *Les morts pour la Patrie*, qui fait le meilleur effet. Puis, l'espace du monument est livré aux badauds qui enjambent les petites barrières et déambulent paisiblement, soulèvent même les voiles du groupe sous l'œil débonnaire des forces de l'ordre. Les camelots vendent force drapeaux tricolores et russes en ces temps d'alliance franco-russe, et c'est le poème de Michel Savon, « Gloire aux vaincus », qui a le plus de succès.
- 32 Puis vient l'après-midi et l'inauguration tant attendue. Vers 13 heures, le cortège officiel, sans les ministres pourtant invités, part de la place Villeneuve et offre un résumé de la République militante et revancharde. Drapeaux au vent, il est composé de 3 000 personnes, avec les autorités politiques (députés dont Camille Pelletan et Charles Roux, sénateurs, préfet, conseillers municipaux et maire, conseillers généraux, maires divers, conseillers d'arrondissements, employés de l'État), les militaires (corps-francs, 43<sup>e</sup> de marche) et la musique (jouée par des militaires ou des sapeurs-pompier). Puis

viennent d'innombrables associations, qui sont autant de relais des idéaux républicains et favorisent une sociabilité civique militante. On trouve d'abord les militaires, la Société fraternelle des Anciens-combattants de 1870-1871, la société des combattants, celle des anciens militaires, de la marine, des sous-officiers, des anciens médaillés, la Croix-Rouge, les légionnaires et décorés ou la société philanthropique des anciens militaires. Puis vient la société civile : les Alsaciens-Lorrains, les pionniers, l'Institut de sauvetage, la gymnastique civique surtout, la Patriote de Marseille, les sauveteurs du midi, la Colombophile, le Gymnaste-Club. Tout cet univers tricolore et militant forme un long serpent de plus de mille mètres, où l'on remarque le drapeau de la garde mobile de 1848 ressorti pour l'occasion. Musique militaire en tête, qui joue les hymnes nationaux devant les politiques qui suivent, il arrive au monument à 14 heures après un trajet sous les acclamations qui l'a mené sur le quai du port, quai de la Fraternité, rue Cannebière, rue de Noailles. Et c'est le drapeau des francs-tireurs de l'Égalité qui est le plus applaudi, avec ceux des autres anciens combattants. Devant le monument, les derniers officiels, dont le clergé et les dignitaires scolaires arrivent. Tous se groupent dans l'estrade officielle bondée où ils rejoignent le Grand rabbin et le procureur de la République. Dix gerbes de militaires, d'officiels et d'Alsaciens-Lorrains qui évoquent dans leurs discours « l'amputation du territoire national de ses deux provinces les plus françaises » et la « patrie mutilée », sont déposées au pied du groupe qui est dévoilé.

- 33 Le silence se fait dans la foule, estimée par la presse et le préfet à près de 30 000 personnes, et les discours commencent. Malgré la liesse générale et le conditionnement culturel d'alors, ils sont bien moins univoques et militaristes que ce à quoi l'on pouvait s'attendre. Certes, le général Vaulgrenant ouvre le bal pour honorer les Provençaux qui ont « versé bravement leur sang pour la France ». Puis le président du Comité rappelle la genèse du projet et le procès fait aux méridionaux de n'avoir pas assez compati au malheur du Nord<sup>24</sup> et remercie les donateurs avant de conclure : « j'exprime le vœu que si de nouveaux périls nous menaçaient, ce monument superbe devienne pour nos enfants le point de ralliement sur lequel planera l'image même de la Patrie ». Mais le maire Flaissières vante ensuite le bilan global de la République, rappelle l'importance de la « justice sociale » et l'attente « confiante de la justice des peuples qui, au nom du droit, lui rendra ceux qui sont restés ses fidèles enfants ». Des politiques, et non des moindres, comme les présidents du Conseil général et du Conseil d'arrondissement, évoquent « l'espoir des revanches » pour le premier, mais aussi « l'humanité qui doit aller vers la Fraternité et non la haine des nations » pour le second. Il n'en reste pas moins que la tonalité reste globalement militaire pour ce qui est aussi un exercice rhétorique très normé ; le général Théry qui commandait les mobiles provençaux à Anzay avec l'armée de la Loire appelle à la Revanche :

Vous amènerez vos enfants comme au pèlerinage devant ce chef d'œuvre [...]. C'est ainsi qu'on élève les âmes, c'est ainsi qu'on prépare les jeunes cœurs et qu'on allume les courages en vue de l'heure suprême où l'honneur parle et la France appelle ses enfants.

- 34 L'ancien colonel Garde-Fleury, qui a servi en Algérie, évoque cette « fête patriotique », la défense de la colonie face aux insurgés et la protection de la Patrie par Jeanne d'Arc. Chaque discours se termine par les habituels « Vive la France ! Vive la République ! » ou « Vive la Patrie ! Vive la République ! ». La cérémonie s'achève par la lecture d'un poème composé pour l'occasion, qui évoque « le culte pieux, solennel, durable et juste de l'histoire » avant la *Marche triomphale* et la *Marseillaise*. Puis, à 17 heures, le Conseil

municipal offre un vin d'honneur aux officiels et délégations à l'Hôtel de Ville fort bien pavoisé et décoré.

- 35 Dans la soirée, pendant que la foule se détend au gré de multiples attractions sur fond de confettis tricolores, un banquet de mille couverts est offert par le Comité à 20 heures, place de la Joliette, dans le grand hall des Messageries Maritimes. On y retrouve les autorités, avec le sculpteur Turcan. Deux heures plus tard, de nouveaux discours et toasts sont portés « à l'armée », « aux Anciens combattants », « à la France », « à la République », « à l'union de tous les Français sous le drapeau de la République » et « à nos frères d'Alsace-Lorraine ». On remarque ceux du maire, très militants, « à la République sociale » et ceux de Camille Pelletan, député d'Aix qui rend hommage à la République et à la Provence concernant laquelle il met 1870 dans les pas de 1792. Il reprend ses critiques adressées à Jules Ferry, en rappelant que « deux morceaux de chair manquent à la France et [que] tant que cette plaie ne sera pas cicatrisée, qu'on ne vienne pas nous parler de colonies à conquérir ! ». Puis il appelle à l'union pour la patrie, les libertés et la démocratie républicaine. Vers 23 heures 30, la fête officielle s'achève, une heure avant la fin de fête populaire.
- 36 Si tout est militant et républicain, quelques incidents révèlent que les inaugurations de monuments aux morts cristallisent les débats politiques et que la sociabilité festive républicaine n'empêche pas les dissensions. Nous ne reviendrons pas sur le problème de la messe du 26 mars, mais sur l'absence des ministres invités. C'est le très conservateur *Gaulois* qui révèle que « si la population marseillaise tient tant à recevoir des ministres, elle ne devrait pas élire des socialistes [...] et les exposer à quelque incartade de son étonnante municipalité »<sup>25</sup>. De même, le comité local du Souvenir Français, en guerre avec la municipalité socialiste et le Comité du monument, ne peut s'empêcher de briser l'unanimité, en attaquant le Comité et ses « soi-disant patriotes et leurs phrases creuses ». Il n'en reste pas moins que le monument marseillais et sa fête marquent une sorte d'apogée de la républicanisation du sentiment de Revanche, en même temps qu'ils symbolisent parfaitement la didactique civique des fêtes républicaines, vecteurs de sociabilité et de politisation du pays jusque et y compris dans leurs querelles.
- 37 Le monument des mobiles de Marseille est emblématique d'un mouvement revanchard et patriotique qui saisit une partie du pays après la défaite, notamment ses élites politiques, administratives, militaires et culturelles. Sa construction, son financement, son esthétique, ses symboliques militantes et républicaines et sa fête d'inauguration, avec sa mise en scène tricolore et ludique, en sont le symbole. C'est celui du moment où la République radicale entendait définitivement s'approprier le souvenir de 1870-1871 pour couper l'herbe sous le pied aux religieux, initiateurs du premier culte de la mémoire de guerre, mais aussi aux nationalistes nés du boulangisme et que l'Affaire Dreyfus servait. Un culte militaro-civique se crée, qui va largement influencer le culte de la Grande Guerre et de ses monuments aux morts. Reste à savoir si la belle affluence relevée par les autorités administratives et politiques, et que l'on retrouve lors de toutes les inaugurations étudiées par ailleurs<sup>26</sup>, traduit une adhésion populaire à ce mouvement, si les nombreux « citoyens toujours incités à se rassembler »<sup>27</sup> à de telles cérémonies expriment un assentiment civique et patriotique ou une simple présence routinière, rien d'autre que ludique, à des célébrations devenues habituelles. L'effet source qui décrit les foules *a posteriori* joue à plein en ce domaine, mais la répétition de ces chiffres aux quatre coins du pays et quelques témoignages privés peuvent

accréditer l'idée d'une certaine adhésion populaire, au moins partielle, à ce culte monumental dédié à la revanche et à la patrie.

- 38 Cependant, l'unanimité en partie populaire, pleinement portée par l'école et ses Bataillons scolaires, l'armée, la presse et les sociétés, y compris la Ligue des Patriotes ou le Souvenir Français, ne fut jamais totale. C'est ce que montrent les discours de Pelletan ou du président des Comités d'arrondissements, le problème de la concurrence pascalle et celui de la messe, ou le refus des ministres de venir à Marseille la socialiste. Il en est ainsi dans nombre de ces fêtes patriotiques. Cela ne fait que rendre le cérémonial de la fête d'inauguration de monument marseillais de 1870 plus intéressant. La sociabilité festive républicaine est bien une manière de faire « la politique au village », comme dit Maurice Agulhon, qui conditionne le pays dans ses profondeurs jusqu'à la veille de la Grande Guerre.

## ANNEXES

Annexe 1

Annexe 2

*Les plans du monument marseillais*

*par Allar et Turcan en 1891 (AMM 2 D 845)*

Annexe 3

*Le monument des mobiles du Rhône face à l'Église des Réformés :  
un défi à la religion ? (Collection personnelle)*

## NOTES

1. . Par monuments aux morts commémoratifs, nous entendons les seules constructions et statuaires monumentales, ce qui exclut les innombrables plaques à la mémoire des combattants qui foisonnent, notamment dans les cimetières. Ce serait un autre objet d'étude.

2. . Voir Rémi Dalisson, *Célébrer la nation. Histoire des fêtes nationales en France de 1789 à nos jours*, Paris, Nouveau Monde, 2009, p. 517-519.

1. . Le cimetière d'Arlington, créé en 1864 sur la plantation du général Lee, fut un premier pas. Il devint un cimetière géant agrémenté de monuments où reposent des combattants ayant livré des guerres où ont été engagés des soldats américains.

2. . Annette Becker, « Monuments aux morts après la guerre de Sécession et la guerre de 1870-1871 : legs de la guerre nationale ? », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 167, 1992, p. 23-40. À l'inverse des officiers, les soldats tués au front ont la plupart du temps été abandonnés sur les champs de bataille ou rarement inhumés anonymement en fosses communes en application de l'ordonnance du 1<sup>er</sup> janvier 1747 puis des instructions du 18 Pluviose an II.

3. . Il précise : « dans l'enceinte des hôpitaux, des monuments pour les fondateurs et bienfaiteurs de ces établissements, lorsqu'ils auront déposé le désir dans leurs actes de fondation ou de dernière volonté ».

4. . Ainsi dans la Sarthe, les premiers services funèbres à la cathédrale du Mans honorant « les soldats français morts pendant la guerre » ont-ils débuté le 22 avril et se poursuivent durant tout le mois de mai.
5. . *Annales religieuses et littéraires d'Orléans*, décembre 1871 (Archives départementales du Loiret 4 H 9, dossier O 416).
6. . Voir l'article de François Roth, « Les dames de Metz », *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, 2004, p. 175-185.
7. . Henri Martin en est le président et Déroulède le délégué Général. Voir Zeev Sternhell, *Maurice Barrès et le nationalisme Français*, Bruxelles, Complexe, 1972, p. 64 sq.
8. . Le texte commence ainsi : « Quand nous serons vainqueurs, nous verrons. Montrons-leur / Jusque-là, le dédain qui sied à la douleur / L'œil âprement baissé convient à la défaite ».
9. . Publiés en 1872, les *Chants du soldat* inaugurent une série de textes de Déroulède (*Nouveaux chants du soldat* en 1875, *Marches et sonneries* en 1881). En 1883, ils en sont à leur 91<sup>e</sup> édition et tous les élèves les connaissent. On peut y lire que « la Revanche doit venir, lente peut-être, mais fatale et terrible à coup sûr ; la haine est déjà née » (p. 7 de l'édition de 1909).
10. . Raoul Girardet, *Le nationalisme français, 1871-1914*, Paris, Armand Colin, 1966.
11. . Les Bataillons scolaires sont créés par Paul Bert le 6 juillet 1882 : « Tout établissement public d'instruction primaire ou secondaire, ou toute réunion d'écoles publiques [...] pourra, sous le nom de Bataillon scolaire, rassembler ses élèves pour les exercices gymnastiques et militaires ». Les enfants reçoivent des uniformes, tambours, clairons des répliques de fusils. L'expérience est abandonnée en 1892 pour des raisons philosophiques et pratiques. Albert Bourzac, « Les Bataillons scolaires, naissance, développement, disparition », dans Pierre Arnaud (dir.), *Les athlètes de la république, gymnastique, sport et idéologie républicaine, 1870-1914*, Toulouse, Privat, 1984, p. 41-63.
12. . Extrait du *Chant du bataillon scolaire* de Chantavoine et Marmontel édité en 1886.
13. . Voir courbe en annexe 1 issue de 844 monuments étudiés, dont 493 datés.
14. . La période boulangiste (1887-1891) concentre 10 % des inaugurations de monuments aux morts figurant dans notre échantillon de 815 monuments répertoriés de 1871 à 1914, dont 413 datés par leur inauguration.
15. . Nous pourrions ajouter l'Association amicale des Alsaciens-Lorrains des Bouches-du-Rhône. La société de tir marseillaise est règlementée en avril 1892.
16. . Entre 1880 et 1881, les inaugurations atteignent la Côte-d'Or (Renève), le Rhône (Lyon), le Nord (Lille), qui ne fut pas occupé, et la Corrèze avec Brive.
1. . Voir par exemple Sylvain Chassagne (dir.), *P comme patrie en France de 1850 à 1950*, catalogue de l'exposition du Musée national de l'Éducation à Rouen, Paris, INRP, 1988 et André-Roger Voisin, *L'école des Poilus. L'enseignement de la guerre dans les écoles primaires de 1870 à 1914*, Paris, Cheminement, 2007.
2. . Il s'agit des centenaires des États-Généraux (5 mai 1889), du 14 juillet / fête de la fédération, fêtées la même année (1889), du centenaire de la Constitution (1891) ainsi que de ceux de Valmy et de la Proclamation de la République en 1892. Tous donnèrent lieu à de belles fêtes nationales républicaines et civiques.
3. . Pour les deux citations, G. Girard, cité par Jean Laquevre, « Marseille mémoire, Marseille décor : monuments commémoratifs, statues funéraires », *Cahiers du vieux Marseille*, n° 68, 1995.
4. . Devis du 28 septembre 1891 comprenant : la statue en bronze de *La France armée* (22 000 francs), les quatre groupes de soldats (30 000 francs), les quatre armoiries de villes (10 000 francs), la sculpture ornementale avec palmes, couronnes de chêne, moulures (2 000 francs) et les inscriptions (1 000 francs). Archives municipales de Marseille, (désormais AMM), 2 D 845.
5. . C'est aussi le cas pour les monuments de Louviers, Blois, Troyes ou Saint Etienne.
6. . AMM, 1 D 47, Délibération du Conseil municipal du 8 décembre 1891, p. 154-158.

7. . AMM, 2 D 845, Lettre du comité des Anciens combattants au maire de Marseille du 10 février 1892.
8. . Sur la guerre et les opérations militaires, voir Stéphane Audoin-Rouzeau, *1870. La France dans la guerre*, Paris, Armand Colin, 1989 ; François Roth, *La guerre de 1870*, Paris, Fayard, 1990. Sur Marseille, voir Pierre Guiral, « La Troisième République (1870-1940) », dans Édouard Baratier (dir.), *Histoire de Marseille*, Toulouse, Privat, 1977, rééd. 1990, p. 401 sq. ; et, plus généralement, Émile Temime, *Histoire de Marseille de la Révolution à nos jours*, Paris, Perrin, 1998.
9. . Il y eut d'autres groupes de francs-tireurs ou corps francs aux noms éloquents : la Légion Garibaldienne (550 hommes), les Vélites républicains, les Francs-tireurs de la liberté. L'éloignement des lieux de combats des régions méridionales explique le petit nombre de monuments au sud. Les combattants du sud eurent souvent leurs monuments au nord, comme l'Ardèche à Vernon.
10. . *Le Petit Provençal*, 19 mars 1894.
11. . Né en 1851, médecin des pauvres, il effectuera deux mandats (1892-1902 et 1919-1931). Il est aussi l'un des tous premiers sénateurs socialistes appartenant au groupe dit de la « gauche démocratique ».
12. . La Commission technique du comité pense un moment aux places Castellane et Saint-Michel ou au bas de la Canebière. Mais ces sites exigent un aménagement coûteux et sont abandonnés.
13. . Dans l'actuel 1<sup>er</sup> arrondissement de la ville, au débouché de l'actuelle allée Gambetta en haut de la Canebière.
14. . *L'illustration*, 1891.
15. . Ce sont tous des artistes locaux : Allar est né à Toulon en 1841, Turcan à Arles en 1846 et Roux à Marseille en 1865. Mais ils respecteront les canons esthétiques de ces commandes officielles et militantes.
16. . Sur les « petites patries », voir Jean-François Chanet, *L'école républicaine et les petites patries*, Paris, Aubier, 1996. L'auteur y montre que l'école républicaine ne veut pas gommer les différences locales, mais les fédérer dans une communauté républicaine par l'apprentissage de la langue française qui doit supplanter les patois.
17. . Ferdinand Servian, « Jean Turcan », *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Marseille*, vol. 1906-1911, 1911, p. 111-112.
18. . Il n'y eut jamais à Marseille de statue de la République permanente, à l'inverse de Toulon par exemple.
19. . Voir Maurice Agulhon, *Marianne au combat. L'imagerie et la symbolique républicaines de 1789 à 1880*, Paris, Flammarion, 1979.
20. . Rémi Dalisson, *Célébrer la Nation...*, op. cit. et Olivier Ihl, *La fête républicaine*, Paris, Gallimard, 1995.
21. . *Le Petit Provençal*, 26 mars 1894.
22. . Il comportait, outre le programme, une reproduction photographique du monument, ainsi que ses inscriptions.
23. . *Le Petit Provençal*, 25 mars 1894.
24. . Voir sur cette question Georges Liens, « Le stéréotype du méridional de 1815 à 1914 », *Provence historique*, t. XXVII, octobre-décembre 1977, p. 413-431, ou encore Jean-Yves Le Naour, « La Faute aux "Midis". La légende de la lâcheté des Méridionaux au feu », *Annales du Midi*, t. 112, n° 232, octobre-décembre 2000, p. 499-515.
25. . Toutes les citations de discours et de toasts sont extraites du *Petit Provençal* des 24, 25, 26, 27, 28 et 29 mars 1894.
26. . Voir mon ouvrage à paraître : *La guerre, la fête et la mémoire. Les enjeux identitaires des célébrations de guerre en France de 1871 à nos jours*, Paris, CNRS Éditions.
27. . Nicolas Mariot, *Bains de foule. Les voyages présidentiels en province, 1888-2002*, Paris, Belin, 2006. p. 5.

---

## RÉSUMÉS

La gestion de la mémoire de la guerre de 1870/1871 fut un enjeu capital pour la Troisième République. Comme les autres fêtes, elle devait la légitimer. Les érections et les inaugurations de monuments aux morts aux combattants « morts pour la patrie » est emblématique de cette politique culturelle de masse. L'exemple de Marseille, qui inaugura son monument en 1894, à un moment charnière de l'histoire nationale, illustre les ambiguïtés de la politique de la mémoire de guerre républicaine. Il montre la force des symboliques commémoratives pour mobiliser le pays, non sans contestations, par une « culture de guerre ». Il incarne le modèle que furent les inaugurations de monuments de 1870 pour ceux de la Grande Guerre.

Managing the memory of the Franco-Prussian War (1870-71) was of capital importance for the Third Republic. The event had to be legitimized as a holiday. Statues and monuments to the fallen who “died for their country” were typical of this mass cultural politics. Marseilles erected its monument in 1894 at a crucial historical moment, illustrating the ambiguities of Republican war memories. The case of Marseilles exemplifies the power of commemorative symbols in mobilizing the country in a culture of war, though not without opposition, and it became the model for French memorials after World War I.

## INDEX

**Mots-clés :** monuments aux morts, fêtes, mémoire de guerre, politique symbolique, sociabilités, républicanisme

**Keywords :** memorials to the dead, holidays, memories of war, political symbols, sociability, Republicanism

## AUTEUR

### RÉMI DALISSON

Professeur en histoire contemporaine à l'université-Espe de Rouen et spécialiste des politiques festives et symboliques, il travaille sur les rapports entre histoire et mémoire, sur les sociabilités en France aux xix<sup>e</sup> et xx<sup>e</sup> siècles, ainsi que sur l'histoire de l'école. Il est membre du laboratoire du GRHIS, associé au Centre de recherches de Paris-I. Il est l'auteur de : *Célébrer la nation, Histoire des fêtes nationales en France, de 1789 à nos jours*, Paris, Nouveau Monde, 2009 ; *Hippolyte Carnot, la liberté, l'école et la République, (1801-1888)*, Paris, Éditions du CNRS, 2011 ; *Le 11 novembre, du souvenir à la mémoire (1922 à nos jours)*, Paris, Armand Colin (à paraître en septembre 2013), et *La guerre, la fête et la mémoire, l'enjeu identitaire des fêtes de guerres en France, de 1870 à nos jours*, Paris, Éditions du CNRS (à paraître en octobre 2013).